



BNP PARIBAS

November

Après *Octobre Rose* et la mobilisation en faveur du dépistage du cancer du sein, novembre est le mois pour la sensibilisation à la lutte contre les maladies masculines.

La CFDT BNP Paribas se parera alors, tout le mois, de sa plus belle moustache pour l'occasion.

L'objectif de ces actions de communication est de sensibiliser les hommes sur l'importance du dépistage précoce des maladies masculines, telles que le cancer de la prostate, ou des testicules.

En France, le mouvement *November* a débuté en 2012.

Alors messieurs,
pour ce mois de novembre :
Apprêtez vos moustaches !

Informez-vous ici



L'INFORMATION DE VOS
REPRÉSENTANTS

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

RÉGION SUD EST

30 Novembre 2022

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : BNP PARIBAS ASSIGNÉE ET CONDAMNÉE

La CFDT BNP Paribas vient d'obtenir la condamnation de l'entreprise sur l'égalité salariale : le calcul devra se baser sur la **totalité** du salaire (fixe et variable) et pas seulement sur le fixe !

Vous pouvez retrouver notre article de presse [ici](#).

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes chez BNP Paribas n'est pas une utopie pour nous.

Consultez et diffusez l'épisode 8 de notre Info Vraie. 

#Episode 8 / Novembre



INFO VRAIE EPISODE 8 : EGALITÉ FEMME/HOMME - LES ACTIONS DE LA CFDT BNPP

ÊTRE LÀ POUR NOS CLIENTS

Seulement 4 agences concernées par les modifications d'horaires du jeudi et 25 agences pour le samedi. Le compte n'y est pas !!! Pour la CFDT toutes les agences qui ouvrent en semaine de 8h30 à 12h30, doivent conserver ces horaires pour le samedi. La CFDT demande aussi à la direction de tenir compte des HUB et des conseillers multi-sites et d'homogénéiser les horaires.

Les fermetures à 19h le jeudi ne doivent concerner que certains grands bassins d'emplois et seulement quelques agences de Typologie 1. En ces périodes où l'économie énergétique est de rigueur, une fermeture à 18h30 est largement suffisante.

La CFDT, accompagnée uniquement de la CFTC, avait attaqué BNP Paribas sur ce projet horaires, qui n'avait pour but que de supprimer des RTT aux salariés. Certains ont la mémoire courte, mais la perte du forfait cadre pour les conseillers des agences de typologie 2 et 3 n'a été possible que grâce à la signature du syndicat majoritaire.

Depuis le 1er mai 2021 (art 2.2), un cadre au forfait muté dans une agence de typologie 2 ou 3, perd 2,3% de son salaire annuel et jusqu'à 11,5 RTT (sauf poste de DIA). Pour une meilleure compréhension, voyez notre vidéo explicative et consultez le fameux accord. Pour rappel, la fin du forfait des cadres sur la région représente 366 jours de RTT supplémentaires supprimés, en plus de ceux perdus pour le projet «être là pour nos clients» sans aucune autre compensation financière.

#Episode 1 / Février



L'INFO VRAIE EN VIDÉO : EPISODE 1 "LE FORFAIT JOURS DES CADRES CHEZ BNPP"

EN CETTE FIN D'ANNÉE, N'OUBLIEZ PAS

LA PRÉVOYANCE FLEXIBLE : la campagne de renouvellement annuelle des choix de la prévoyance flexible qui débutera le 01 décembre 2022. Un mail du prestataire « Génération » vous informera de l'ouverture de la campagne annuelle.

LE COMPTE ÉPARGNE TEMPS : A la CFDT nous préconisons la prise des congés, bien mérités, par les salariés. Néanmoins, vous pouvez épargner sur votre CET jusqu'à 5 CA ou RTT salarié, 10 pour ceux qui ont 55 ans ou plus dans l'année civile (ramené à 53 ans pour 2022). Le solde des congés annuels et RTT salarié non pris, est automatiquement reporté sur l'année suivante (à hauteur 5 droits maxi).

LA COMMANDE DE CHÈQUES VACANCES ANCV : Attention, pour des raisons « d'arrêté comptable », le CSEE de la Région Sud-Est n'autorise la commande de chèques Vacances que jusqu'au 03/12/2022. Sur ces carnets (de 150 ou 300 €uros), la participation du CSEE va de 20 à 45% suivant votre Revenu Fiscal de Référence (soit une participation pouvant aller jusqu'à 135 €uros). Rendez vous directement sur la page du CSEE pour effectuer votre demande en cliquant [ici](#).

Pour rappel, la direction a versé 356 €uros par salarié au CSEE, il faut que ce budget global, qui était de 560 904 euros en 2021, soit bien utilisé dans l'année au profit de tous les collaborateurs.